

Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)

Ecole de Devoirs

Madame, Monsieur,

Vous venez d'inscrire votre enfant à l'école de devoirs (EDD) La Farandole et nous vous remercions pour la confiance que vous nous témoignez. Soyez certains que nous mettrons tout en œuvre pour l'épauler au mieux. Et afin que notre collaboration se déroule au mieux, nous souhaitons attirer votre attention sur certains points.

CADRE :

L'école de devoirs « La Farandole » est reconnue par l'ONE et est partenaire de l'accueil extrascolaire de la Ville de Rochefort. Nous accueillons les enfants de 6 à 13/14 ans pour autant qu'ils fréquentent l'enseignement fondamental ordinaire. Priorité d'inscription est donnée à tout enfant présentant des difficultés d'apprentissage et/ou issu de milieu défavorisé.

Et malgré ce que son nom semble indiquer, **l'EDD n'est pas une école après l'école**. C'est un lieu de vie où nous travaillons sur 4 axes imposés par le décret des EDD afin de former des CRACS (citoyens responsables, actifs, critiques et solidaire) :

- **Créativité** : S'exprimer via différents modes artistiques, appréhender pratiquement le monde, vivre la diversité, développer son imagination et sa capacité à résoudre des problèmes...
- **Participation** : Opérer des choix, assumer des responsabilités, s'exprimer librement, développer son esprit critique, comprendre notre société et en devenir acteur (trice)...
- **Emancipation** : Se connaître, écouter ses besoins, se respecter, développer la confiance en soi, respecter les autres, agir comme un modèle positif...
- **Développement intellectuel** : Respecter son rythme, développer un rapport positif au savoir, apprendre à apprendre, cultiver ses intelligences, devenir acteur (trice) dans ses apprentissages, relier les savoirs et les réalités de la vie...

VALEURS

Nous insistons sur les valeurs de **respect** et **du vivre ensemble**: nous souhaitons travailler ensemble dans la **bonne humeur**. L'école de devoirs est un lieu de vie où l'on apprend à vivre ensemble en respectant le travail de chacun tant par le comportement que par le langage.

Tout comportement à problème et répétitif posant question sera discuté en équipe et avec les parents. La décision de sanction éventuelle sera avalisée par la direction. L'enfant sera invité à évaluer son comportement sur une fiche de réflexion prévue à cet effet.

Nous sommes également attentifs à l'**environnement** et une démarche particulière est mise en place afin de sensibiliser chacun à son respect (tri des déchets, ateliers récup, sensibilisation, activités nature...).

HORAIRES :

Nous ouvrons à partir du 2^e lundi de septembre et jusqu'à l'avant dernier vendredi de juin.

Les **lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h30 à 17h30** (les enfants qui prennent le rang arrivent dans nos locaux vers 16h). Un temps est d'abord pris pour le goûter avant d'entamer l'aide aux devoirs. Pour ceux et celles qui ont fini avant l'arrivée des parents, un coin lecture, des jeux et des activités sont prévus.

Les mercredis, nous accueillons les enfants **de 13h à 16h**. Les enfants qui viennent avec le rang arrivent vers 12h30 et reçoivent un bol de soupe pour accompagner leur pic-nic. Le reste de l'après-midi est consacré aux activités culturelles, sportives et créatives.

Chaque **Vendredi**, nous avons un **Conseil de Coopération** avec les enfants durant 30 minutes. Et chaque 3^{ème} vendredi du mois, nous faisons une **soirée jeux** de société.

Nous attirons votre attention sur le fait que chaque **1er lundi du mois, l'EDD sera fermée** afin que l'équipe puisse se réunir. Si ce lundi tombe un jour férié ou durant des congés scolaires, il est automatiquement reporté au prochain jour d'ouverture.

ENCADREMENT :

L'équipe pédagogique de l'EDD est composée de **4 animateurs(trices) et une coordinatrice** qui sont tous tenus par le secret professionnel.

Les enfants sont répartis en **4 groupes de 9 enfants** et un animateur les accompagne tout au long de l'année scolaire. N'ayant que peu de temps pour aider aux devoirs, il est parfois difficile de les faire entièrement avec tous les enfants. **L'animateur peut se réserver le droit de ne pas effectuer les devoirs du jour** si un enfant n'est pas réceptif ou si son comportement n'est pas adapté. Si cette attitude se répète, l'école de devoirs se réserve le droit de suspendre momentanément l'inscription, sans remboursement de la cotisation.

2 animateurs au minimum sont toujours présents sur le site de l'école de devoirs. Lors des sorties, cet encadrement est renforcé. Un accompagnant est en possession du listing reprenant le contact téléphonique des parents ainsi que la boîte de secours.

Des **contacts réguliers avec les directions des écoles** sont mis en place. Nous rencontrons également **les enseignants** et des programmes d'aide adaptés sont parfois mis en place. Vous serez toujours prévenus lorsque l'une de ces rencontres a lieu et informés du contenu.

ARRIVEES et DEPARTS

Arrivée :

Nos animateurs vont chercher les enfants de l'école communale du centre devant les bâtiments scolaires et prennent le relais du rang de l'institut St. Joseph sur le parvis de l'église. Les animateurs responsables du trajet vers l'école de devoirs reprendront les enfants inscrits sauf contrordre écrit des parents/tuteurs.

Les enfants des autres écoles arrivent par leurs propres moyens ou rejoignent le rang sur son trajet.

Départ :

Afin d'éviter des perturbations dans le travail des enfants, nous vous demandons de venir les chercher **entre 17h15 et 17h30** (heure de départ des animateurs).

Nous constatons régulièrement des retards répétés et anormalement longs, **nous vous demandons d'être ponctuels** pour reprendre vos enfants : l'heure limite de départ est 17h30. Au-delà, nous vous réclamerons une participation financière de 10€ par tranche de 30min entamée. Si ces retards se répètent, nous discuterons du maintien de l'inscription de votre (vos) enfant(s) sans remboursement de la cotisation.

Toute modification dans le retour devra être communiquée par écrit ou par téléphone. Le retour seul devra être précisé par écrit.

Lorsque vous reprenez vos enfants nous vous invitons à vous garer sur le **grand parking du bas** et à monter jusque nos locaux. Les enfants ne sont pas autorisés à sortir seuls. Nous vous invitons également à profiter de l'occasion pour **rencontrer l'animateur en charge de votre(vos) enfant(s)**. Lors de ces contacts il est important de « sortir » des devoirs pour discuter de l'évolution globale de l'enfant et de mettre en avant ses progrès.

INSCRIPTION et PRESENCE

Inscriptions :

Afin qu'une nouvelle inscription soit validée, un parent/ personne responsable doit, au préalable, rencontrer la coordinatrice. Durant cet entretien, chacun pourra exprimer ses attentes et ce ROI sera parcouru ensemble. C'est également à ce moment que la fiche d'inscription et la fiche de santé seront complétées.

Toute inscription est conclue pour toute l'année scolaire. Si vous souhaitez désinscrire votre enfant en cours d'année, merci de nous en informer à l'avance. Nous avons toujours une liste d'enfants en attente d'être accueillis. Les désinscriptions en cours de trimestre ne donneront pas lieu à une annulation ou un remboursement (même partiel) des sommes dues.

Présences :

Au quotidien, nous prenons les présences. Afin qu'un travail régulier et suivi puisse être fait avec votre(vos) enfant(s), nous vous demandons qu'il soit présent (presque) tous les jours. **En cas d'absence, merci de prévenir** son(sa) animateur(trice) référent par téléphone au 084/36.75.85.

UTILISATION DES PHOTOS

Lors des diverses activités proposées nous prenons des clichés et vidéos souvenirs. Nous vous demandons l'autorisation d'utiliser et de diffuser ces images dans différentes circonstances (réseaux sociaux, publications, site internet, rapports d'activités, partage avec nos partenaires...).

Vous pourrez donner votre autorisation ou refus sur la fiche d'inscription.

COTISATION

La cotisation de l'EDD est payable par trimestre : septembre à décembre, janvier à mars et avril à juin. Elle est de **45€ pour le 1^{er} et 2^{ème} enfant** d'une famille et de **40€ à partir du 3^{ème}**. Occasionnellement, lors des sorties, un supplément pourra vous être demandé.

Pour l'inscription à nos activités du **mercredi après-midi**, la cotisation est fixée à **30€/enfant/trimestre**.

La cotisation est à payer par virement bancaire lorsque **vous recevez votre facture**. Celles-ci vous parviendront **via l'adresse mail** que vous nous aurez communiqué sur la fiche d'inscription. Si vous ne trouvez pas la facture dans votre boîte de réception, merci de vérifier dans vos courriers indésirables. Si vous voulez vous assurer de recevoir tous nos mails, vous pouvez enregistrer notre adresse mail dans vos contacts.

Afin d'éviter les rappels et les frais inhérents à ceux-ci, merci de payer vos factures dans les délais prévus et de scrupuleusement respecter la communication structurée. En cas de non-paiement, nous nous réservons le droit d'annuler l'inscription de votre enfant au profit d'un enfant sur notre liste d'attente.

Comprenant que cette demande puisse être source de difficultés, la Farandole garde évidemment ses portes ouvertes afin d'en discuter.

Un document pour la déductibilité fiscale vous sera remis chaque année, au plus tard pour le 31/03.

STAGES / PLAINES de VACANCES

Des stages sont organisées durant certains congés scolaires. Durant cette année académique, ils se dérouleront :

- Congé d'automne : du 24/10 au 28/10/2022
- Congé d'automne : du 31/10 au 04/11/2022 (exception faite du mardi 01/11 – jour férié)
- Congé de détente : du 27/02 au 03/03/2023
- Congé de printemps : du 02/05 au 05/05/2023 (lundi 01/05 – jour férié)
- Congé de printemps : du 08/05 au 12/05/2023

La cotisation pour les stages est fixée à 35€/enfant/semaine pour le 1^{er} et 2^{ème} enfant d'une même fratrie et à 30€/enfant/semaine à partir du 3^{ème} enfant.

Durant les grandes vacances, La Farandole encadre également les quatre semaines de plaines communales qui se déroulent à l'école du centre à Rochefort et à l'école communale de Han-sur-Lesse. Pour l'année 2023, elles se dérouleront du lundi au vendredi, du 17/07 au 11/08/2023 (exception faite du 21/07 – jour férié).

Si vous souhaitez que votre enfant participe à nos stages et/ou aux plaines, l'inscription doit se faire séparément de celle à l'EDD. Vous pouvez obtenir les fiches et modalités d'inscription sur simple demande.

CONTACT

Pour l'échange de différentes informations et l'envoi des factures, **nous privilégions les échanges par mail.**

Vous pouvez toujours prendre contact avec :

- La **coordinatrice** à l'adresse moriah.yarden@lafarandole.be ou par téléphone au 0477/18.31.64 aux horaires suivants :

Lundi : 9h – 16h30

Mardi : 12h30 – 17h30

Mercredi : 13h – 17h

Vendredi : 9h – 17h30

- Les **animateurs(trices)** par téléphone au 084/36.75.85 aux horaires suivants :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h30 à 15h30

Mercredi : 16h – 17h

En dehors de ces heures, ils travaillent avec vos enfants et ne sont donc pas disponibles (sauf urgence).

Nous vous remercions pour votre confiance et nous réjouissons de travailler avec vous et vos enfants.

